CARNETS DE PRUD'HOMMES

Fabien Namias réclame 413 000 euros à Europe 1

Par Claire Padych.
publié le 18/01/2019 à 07:00 , mis à jour à 10:02

"Il faut rioter" pour le directeur général d'Europe 1 Fabien Namias, dans le station a connu une nette baisse de part d'audience au premier trimestre, par rapport à 2015 à 2,8% (14,5 points) rapporte MARTIN BUREAU

Le 17 janvier, l'ex-directeur de l'information de la radio contestait son éviction "humiliante".

Les conflits qui animent les pruf'hommes reflètent quotidiennement notre histoire sociale. L'audience en bureau de jugement est publique. Régulièrement, une journaliste de L'Express assiste aux débats.

Paris, conseil des pruf'hommes, section encadrement, le 17 janvier 2018 à 13h40

La présidente est entourée de deux conseillères et d'un conseiller. La greffière appelle les avocats de Fabien Namias et d'Europe 1. Marie-Alice Jouande représente l'ex-directeur de l'information et Sébastien Leroy, la radio.

L'avocate de Fabien Namias : Monsieur Namias est présent.

La présidente : C'est très bien ! Nous vous écoutons.

L'avocate de Fabien Namias : Je réclame une indemnité de licenciement sans cause réelle et sérieuse de 310 000 euros, 50 000 euros pour exécution déloyale du contrat de travail, 50 000 euros pour préjudice moral et 3000 euros d'article 700.

La présidente : Expliquez-nous vos demandes.

L'avocate de Fabien Namias : Monsieur Namias, qui a une renommée établie, a été engagé le 1er juillet 2012 en qualité de directeur de l'information avec un statut de journaliste.

En 2015, il est nommé directeur général, à côté d'Arnaud Lagardère et de Denis Olivennes, tout en restant en charge de l'information. Il démissionne de ses fonctions de DG en janvier 2017.

Durant toute cette période, il a reçu des félicitations et des primes. C'est une année particulière, car il y a l'élection présidentielle, suivie des élections législatives. Aucune observation ne lui est faite. Mais le milieu des médias est un petit monde : en mai 2017, il entend qu'on va embaucher Patrick Cohen pour la rentrée de septembre, qui vient de France Inter. Il apprend que Natacha Polony ne sera pas renouvelée, mais que Raphaël Enthoven et Daniel Cohn-Bendit, si. Il n'est pas informé des changements de la matinale 2017-2018 qui commence en septembre.

LIRE AUSSI >> Poloni aux pruf'hommes contre Europe 1: une victime du mercato?

Il écrit un SMS à Arnaud Lagardère : "Je suis interrogé par la société des journalistes..." Pour toute réponse, Arnaud Lagardère lui dit : "Oui, ce sont des situations compliquées. Moi-même, je dois aller devant le CE (conseil d'entreprise) et je ne sais pas ce que je vais dire."

Il envoie un mail le 3 juin pour l'interroger à nouveau sur un article du *Canard Enchaîné*. Pas de réponse. Le 7 juin, il voit arriver Donat Vidal Revel (directeur délégué à l'information d'Europe 1) qui fait le tour des bureaux sans dire exactement pourquoi il est là. C'est une situation étrange.

Fabien Namias écrit à nouveau à Lagardère le 19 juin pour éclaircir la situation. Il n'obtient aucune réponse, sauf une convocation à un entretien préalable à licenciement, quelques jours plus tard. La période d'effervescence liée à l'élection présidentielle est terminée, on notifie son licenciement à Fabien Namias.

Le licenciement est sans cause réelle et sérieuse car avant la rupture du contrat de travail, il était remplacé à son poste par Donat Vidal Revel. C'est Patrick Cohen qui le confirme dans une interview du 1er février 2018, dans laquelle il dit : "Mon rôle n'est pas directeur de l'information, c'est Vidal Revel".

Patrick Cohen raconte qu'il a été approché dès janvier 2017 par Lagardère et qu'il a signé un contrat en mai 2017. Il n'a pas remplacé Fabien Namias, mais il a en charge la matinale. Lagardère a quand même le culot de dire qu'il ne sait pas quoi dire au CE quand il écrivait Frédéric Schlesinger (vice-président d'Europe 1), Patrick Cohen et Donat Vidal Revel en janvier et mai 2017 ! C'est cela, l'exécution déloyale du contrat de travail. Des informations capitales qui ne sont données ni aux salariés, ni aux personnes directement concernées.

L'avocat d'Europe 1 : Donat Vidal Revel intègre les effectifs en juin 2017 comme adjoint de Schlesinger. Après le départ de Namias, il devient directeur adjoint de la rédaction, mais ce n'est pas un remplacement préventif.

L'avocate de Fabien Namias : C'est une drôle de présentée. Donat Vidal Revel n'est pas embauché pour remplacer Namias, alors qui a remplacé Namias ? On ne l'embauche pas pour le remplacer, mais il le remplace quand même en juillet ! J'ajoute pour souligner le préjudice, qu'il y a un mercato. Lorsque vous êtes licencié en juillet, vous devez attendre plus d'un an pour la rentrée suivante. Le licenciement c'est fait dans des conditions particulièrement humiliantes.

La présidente : Que lui reproche-t-on ?

L'avocate de Fabien Namias : On lui dit qu'Europe 1 s'effondre, que les chiffres de l'audience s'effondrent et que c'est de sa faute !

L'avocat d'Europe 1 : Namias a été engagé comme directeur de l'information avec un statut de cadre dirigeant, même s'il reste journaliste professionnel. Il a la responsabilité de l'information, outre l'interview qu'il fait le matin en semaine à 8h20 et *Le grand rendez-vous* le week-end. Il en constate une insuffisance professionnelle. On a des audiences en baisse qui se répercutent sur le chiffre d'affaires et les résultats.

L'avocate de Fabien Namias : Si ce sont les chiffres qui s'effondrent, il faut voir le DG. Le directeur de l'information est responsable de ce qui se passe pour l'information pour les plus de 13 ans et non le reste (8-minuit. Ça s'effondre peut-être parce que vous avez établi une grille de programmes qui est nulle et que Rouquier est parti !

Le programme, ce n'est pas du ressort de Namias, cela dépend de Denis Olivennes [alors président de Lagardère Active, la division media du groupe Lagardère]. C'est Olivennes qui bâtit les programmes, comme le montre la pièce 14 du dossier. Heure par heure, matin et après-midi, il envoie toutes les grilles. Ce n'est pas bon ? C'est Olivennes qui les fait. C'est même lui qui fait les "playlists". On ne comprend pas que cela ne marche pas pour les plus de 13 ans... Il le connaît pas Justin Bieber, Mickey 3D, Sil Adèle, ni Benjamin Biolay ! C'est vrai qu'il est normalien...

L'avocat d'Europe 1 : Mesurer les 13 ans et plus est la mesure de Médiamétrie. C'est un indicateur, l'âge de 13 ans et les playlists, ce n'est pas le débat.

L'avocate de Fabien Namias : Mais dans le cadre du contrat de travail de Namias, je n'ai rien à voir.

L'avocat d'Europe 1 : Il y a une chute sur l'information et notamment sur la matinale à 8h25-8h30, le prime time. Il y a une chute de 5,1% sur 2015-2016 et la même chose sur 2016-2017. Sur la tranche 6h-9h, l'intégralité de la matinale, il y a 125 000 auditeurs de moins sur la période. Les émissions d'information chutent ainsi que les interviews politiques et le grand rendez-vous du week-end. C'est une perte sèche du CA et donc du résultat opérationnel.

L'avocate de Fabien Namias : On me dit que les audiences ont baissé, c'est vrai. *"J'hérite d'une matinale qui a mieux résisté que les autres grilles"*, a déclaré Patrick Cohen. Mais les audiences continuent de baisser encore aujourd'hui. Mais Olivennes est toujours là et Lagardère aussi.

LIRE AUSSI >> L'affaire Julien Lepers divise les pruf'hommes

Je vous livre les chiffres de Médiamétrie qui datent de deux jours : Europe 1 a perdu 2 millions d'auditeurs en dix ans. C'est la faute de Namias ? Il a l'idée d'inviter Emmanuel Macron, un petit jeune qui débute, "Ce n'est la madone des sondages", commente Olivennes. Il pense que Macron n'a aucun avenir politique. A dixit, "c'est Jupé qui va se présenter". C'est vrai que quand on a un tel flair politique...

Et Namias va devoir se battre contre Olivennes qui est un grand politologue. La matinale a résisté au mieux, mais la chute de l'audience est imputable à la hiérarchie. Fabien Namias est parti en juillet 2017, remplacé par Patrick Cohen et l'audience s'est effondrée. Cohen est parti, remplacé par Nikos Aliagas et ça s'effondre aussi, disent les chiffres : aujourd'hui, il y a 145 000 personnes de moins qu'en septembre 2018. Il n'y a qu'une seule constante : le DG et le président. Ils doivent se démettre, ils sont responsables.

L'avocat d'Europe 1 : Les chiffres ont chuté entre 2016 et 2017 et ils sont la responsabilité de Fabien Namias. Remonter l'audience, cela fait partie des objectifs qui lui sont fixés. Il ne les atteint pas. L'insuffisance de résultat est caractérisée. Il n'est une insuffisance professionnelle. Quand on est cadre dirigeant à 25 861 euros par mois, on a une obligation de résultat.

Les changements de grilles sont de la responsabilité de Namias. Ils vont se matérialiser par une multitude d'révolutions. Or, la radio est un monde d'habitudes pour les auditeurs. Quand on les débousselé à de multiples reprises, on les perd. Premier grief : 21 changements de grilles, c'est trop. Deuxième grief : on réorganise la rédaction et Namias supprime le service police-justice qui sera intégré dans un autre secteur. Cela se fonctionnera pas. Troisième grief : la rémunération de Thomas Sotto avec des objectifs qui ne sont pas crédentés...

L'avocate de Fabien Namias : Ce n'est pas Fabien Namias qui a engagé Thomas Sotto, c'est Denis Olivennes! Namias ne connaît pas sa rémunération et fixait les objectifs de Sotto, mais seulement pour son variable.

L'avocat d'Europe 1 : Le quatrième grief est le management trop directif de Namias. Les salariés ne sont pas assez informés, ne sont pas associés à ses décisions.

L'avocate de Fabien Namias : Aucune pièce sur ce management du "directif".

L'avocat d'Europe 1 : Je vous demande de le débouter pour ses demandes de 12 mois de salaire pour licenciement sans cause réelle et sérieuse. Le 23 août 2017, il retrouvait un emploi sur LCI.

L'avocate de Fabien Namias : On a porté atteinte à sa carrière, d'où ma demande. Pour ne pas quitter ce métier, il a repris un CDD le 14 août 2017 jusqu'au 13 juin 2018, de 8500 euros par mois. Il perd 18 000 euros par mois alors qu'il a été licencié sans cause réelle et sérieuse.

La présidente : Monsieur Namias, avez-vous quelque chose à ajouter ?

Fabien Namias : J'ai travaillé cinq ans pour cette maison que je continue à aimer. J'ai été d'une grande loyauté. Je comprends qu'on puisse décider que les chemins doivent se séparer, je ne le contesterai jamais. Mais j'ai vu renouvelé... Je ne comprends toujours pas que le 7 juillet 2017 à 8h30, la DRH, Julien, m'attendait à la sortie du studio pour me remettre la lettre de convocation à l'entretien préalable. Je ne l'ai toujours pas compris.

La présidente : Vous n'avez pas eu de proposition pour vive rupture conventionnelle ?

Fabien Namias : Non, jamais. En janvier 2017, il avait des rumeurs, mais je ne suis jamais manifesté auprès de la direction car il y avait l'élection présidentielle. Personne ne s'est adressé à moi non plus. On m'a convoqué de manière humiliante. Je ne l'ai toujours pas compris...

LIRE MÊME SECTION CARNETS
Carnets de pruf'hommes
"Il démissionne et réclame encore de l'argent"
Maître Gorna attaque son ex-maison de disques
aux pruf'hommes
"Est-ce acceptable qu'un "Chouchou" soit mieux payé?"

14h43. La présidente : Les débats sont clos.

Verdict fin février.

Archives / 2018 2017 2016 2015 2014 2013 2012 2011 2010 2009 2008 2007 2006 2005 2004 2003 2002 2001 2000 1999
LES SERVICES DE L'EXPRESS
Tous nos dossiers
Classement des lycées
Elections européennes 2019
Budget 2019
Bons de réductions avec l'Express
Code promo Avon
Code promo La Redoute
Code promo Cdiscount
Code promo H&M
Black Friday 2018
NOS PARTENAIRES
BIEN MANGER avec Bjorg
COMPARATEUR SMARTPHONE avec Mieltsumuhde
CODES ITUNES avec L'Express
CATALOGUES EN LIGNE avec L'Express Offres Locales
ANNONCES IMMOBILIERES avec Logic-immo
Les sites du Groupe L'Express - Feed www.lexpress.fr
Nous utilisons des cookies pour personnaliser le contenu des pages, proposer notamment des publicités ciblées en fonction de vos centres d'intérêt, de réaliser des statistiques de visites et de vous permettre de partager des informations sur les réseaux sociaux. Gérer les cookies
OK
OK
OK